

REL@COM

LANGAGE ET COMMUNICATION



revue électronique

Département des Sciences
du Langage et de la Communication

Université Alassane Ouattara
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

ISSN: 2617-7560

Numéro 01 - Décembre 2018

REL@COM

LANGAGE ET COMMUNICATION



revue électronique

Département des Sciences
du Langage et de la Communication

Université Alassane Ouattara
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

ISSN: 2617-7560

Numéro 01 - Décembre 2018

REVUE ELECTRONIQUE LANGAGE & COMMUNICATION

ISSN : 2617-7560

DIRECTEUR DE PUBLICATION : PROFESSEUR N'GORAN-POAMÉ LÉA M. L.

DIRECTEUR DE RÉDACTION : DR JEAN-CLAUDE OULAI, MCU

COMITÉ SCIENTIFIQUE

PROF. ABOLOU CAMILLE ROGER, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. ALAIN KIYINDOU, UNIVERSITÉ BORDEAUX-MONTAIGNE

PROF. AZOUMANA OUATTARA, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. BAH HENRI, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. BLÉ RAOUL GERMAIN, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY

PROF. CLAUDE LISHOU, UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP

DR EDOUARD NGAMOUNTSIKA, MCU, UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI

DR FRANCIS BARBEY, MCU, UNIVERSITÉ CATHOLIQUE LOMÉ

PROF. GORAN KOFFI MODESTE ARMAND, UNIVERSITÉ F. HOUPHOUËT-BOIGNY

DR JÉRÔME VALLUY, MCU, HDR, UNIVERSITÉ PANTHÉON-SORBONNE

PROF. JOSEPH P. ASSI-KAUDJHIS, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

DR KOUAMÉ KOUAKOU, MCU, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

DR MAKOSSO JEAN-FÉLIX, MCU, UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI

PROF. N'GORAN-POAMÉ LÉA M. L., UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

DR NANGA A. ANGÉLINE, MCU, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY

PROF. POAMÉ LAZARE MARCELIN, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. TCHITCHI TOUSSAINT YAОВI, UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI

PROF. TRO DÉHO ROGER, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

PROF. ABOLOU CAMILLE ROGER

DR GOKRA DJA ANDRÉ OURÉGA JUNIOR, MCU

DR JEAN-CLAUDE OULAI, MCU

DR KOUAMÉ KOUAKOU, MCU

PROF. N'GORAN-POAMÉ LÉA MARIE LAURENCE

DR NIAMKEY AKA, MCU

COMITÉ DE LECTURE

PROF. IBO LYDIE

DR COULIBALY DAOUA

DR KOFFI EHOUMAN RENÉ, MCU

DR KOUADIO GERVAIS-XAVIER

DR KOUAMÉ KHAN

DR N'GATTA KOUKOUA ÉTIENNE

DR OULAI CORINNE YÉLAKAN

MARKETING & PUBLICITÉ : DR KOUAMÉ KHAN

INFOGRAPHIE / WEB MASTER : SANGUEN KOUAKOU

ÉDITEUR : DSLC

TÉLÉPHONE : (+225 76 78 76 51 / 48 14 02 02)

COURRIEL : khankouame@gmail.com / jan_cloddeoulai@yahoo.fr

SITE INTERNET : <http://relacom.univ-ao.edu.ci>

LIGNE EDITORIALE

Au creuset des Sciences du Langage, de l'Information et de la Communication, la Revue Electronique du Département des Sciences du Langage et de la Communication **REL@COM** s'inscrit dans la compréhension des champs du possible et de l'impossible dans les recherches en SIC. Elle s'ouvre à une interdisciplinarité factuelle et actuelle, en engageant des recherches pour comprendre et cerner les dynamiques évolutives des Sciences du Langage et de la Communication ainsi que des Sciences Humaines et Sociales en Côte d'Ivoire, en Afrique, et dans le monde.

Elle entend ainsi, au-delà des barrières physiques, des frontières instrumentales, hâtivement et activement contribuer à la fertilité scientifique observée dans les recherches au sein de l'Université Alassane Ouattara.

La qualité et le large panel des intervenants du Comité Scientifique (Professeurs internationaux et nationaux) démontrent le positionnement hors champ de la **REL@COM**.

Comme le suggère son logo, la **REL@COM** met en relief le géant baobab des savanes d'Afrique, situation géographique de son université d'attache, comme pour symboliser l'arbre à palabre avec ses branches représentant les divers domaines dans leurs pluralités et ses racines puisant la serve nourricière dans le livre ouvert, symbole du savoir. En prime, nous avons le soleil levant pour traduire l'espoir et l'illumination que les sciences peuvent apporter à l'univers de la cité représenté par le cercle.

La Revue Electronique du DSLC vise plusieurs objectifs :

- Offrir une nouvelle plateforme d'exposition des recherches théoriques, épistémologiques et/ou empiriques, en sciences du langage et de la communication,
- Promouvoir les résultats des recherches dans son champ d'activité,
- Encourager la posture interdisciplinaire dans les recherches en Sciences du Langage et de la Communication,
- Inciter les jeunes chercheurs à la production scientifiques.

Chaque numéro est la résultante d'une sélection exclusive d'articles issus d'auteurs ayant rigoureusement et selon les normes du CAMES répondu à un appel thématique ou libre.

Elle offre donc la possibilité d'une cohabitation singulière entre des chercheurs chevronnés et des jeunes chercheurs, afin de célébrer la bilatéralité et l'universalité du partage de la connaissance autour d'objets auxquels l'humanité n'est aucunement étrangère.

Le Comité de Rédaction

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS & DISPOSITIONS PRATIQUES

La Revue Langage et Communication est une revue semestrielle. Elle publie des articles originaux en Sciences du Langage, Sciences de l'Information et de la Communication, Langue, Littérature et Sciences Sociales.

I. RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Les articles sont recevables en langue française, anglaise, espagnole ou allemande. Nombre de page : minimum 08 pages, maximum 15 pages en interlignes simples. Marges : Haut 3 cm ; Bas 3 cm ; Gauche 3.5 cm ; Droite 3.5 cm ; Réliure 0.5 cm. Numérotation numérique en chiffres arabes, en haut et à droite de la page concernée. Police : Times New Roman. Taille : 11. Orientation : Portrait, recto.

II. NORMES EDITORIALES (NORCAMES)

Pour répondre aux Normes CAMES, la structure des articles doit se présenter comme suit :

- ✚ Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
- ✚ Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats, Analyse et Discussion, Conclusion, Bibliographie.
- ✚ Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante : (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées). Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition.

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

III. RÈGLES D'ÉTHIQUES ET DE DÉONTOLOGIE

Toute soumission d'article sera systématiquement passée au contrôle anti-plagiat et tout contrevenant se verra définitivement exclu par le comité de rédaction de la revue.

NB : Pour les besoins de l'instruction, une contribution financière est demandée.

SOMMAIRE

1. Dominique J. M. SOULAS DE RUSSEL (Université François Rabelais de Tours, France)
« Contribution à l'étude du caractère de Paul-Louis Courier » Rapport critique sur la thèse de Doctorat de M. Axthelm 010
2. S. Géraud Landry AHOUANJINOU ; Ornheilia F. B. S. ZOUNON ; Agnès Oladoun BADOU (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)
Drépanocytose et survie du couple : facteurs psychologiques, sociologiques, cognitifs et communicationnels de prise de décision d'une rupture ou d'une union. 025
3. Jean-Pierre ATOUGA (Université de Maroua, Cameroun)
Le personnage féminin en contexte de guerre : une lecture des correspondances tirées de trois romans du 20^{ème} siècle 040
4. Nadia BAYED (Université Hassan II, Maroc)
TICE et enseignement/apprentissage des langues : vers une approche en « do it yourself » 052
5. Grah Félix BECHI ; Kikoun Brice-Yves KOUAKOU ; Tonio Amani KOFFI (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
Les SIG dans l'évaluation de l'impact environnemental et social lié à l'exploitation de la carrière de granite de Kolongonouan s/p de Bouaké 064
6. Yapo Joseph BOGNY ; Kouassi Cyrille LOUA (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire)
Les critères de la télélicité dans la typologie des verbes Bron 083
7. Stanislas Modibo CAMARA (Université Péléforo Gon-Coulibaly, Korhogo-Côte d'Ivoire)
Dénonciation et figure de douceur dans le poème *Le Dormeur du Val* d'Arthur Rimbaud 094
8. Mahamadou Hassane CISSÉ (Université Nazi Boni, Burkina-Faso)
La tradition orale dans les cinémas africains 103
9. Perpétue DAH (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
L'héritage littéraire d'Ahmadou Kourouma 114
10. Ousmane DIAO (Université Cheikh Anta-Diop, Dakar-Sénégal)
Le statut de la composition : morphologie ou syntaxe 126
11. Oumar DIÈYE (Université Cheikh Anta-Diop, Dakar-Sénégal)
De la renaissance italienne au nationalisme littéraire de la pléiade française 135

12. Jamal JABALI ; Hafid KHETTAB (Université Hassan Premier, Maroc)
L'enseignement du français sur objectifs spécifiques du lycée à la faculté des sciences et techniques de Settat, Maroc 148
13. Yssa Désiré KOFFI (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
Martydom in Ernest Gaines's *A lesson before dying* 159
14. Jean-Félix MAKOSSO ; Passi BIBENE ; Olivier Innocent TATY (Université Marien-Ngouabi, Brazzaville-Congo)
Journalisme 2.0 en République du Congo : entre doutes et certitudes 171
15. Hermine Rhousgou MENWA (Université de Ngaoundéré, Cameroun)
La formation des phrases interrogatives en Tupuri 181
16. Angeline NANGA-ADJAFFI (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire)
Les réseaux sociaux et la communication pour la santé en milieu jeunes 192
17. Dame NDAO (Université Cheikh Anta-Diop, Dakar-Sénégal)
Nombre et numérotation en Wolof 203
18. Diby Cyrille N'DRI (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
Machiavel un conséquentialiste ? 214
19. Mohamed Tidiane OUATTARA (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire)
Usage des TIC et profil des apprenants dans le secondaire général en Côte d'Ivoire 225
20. Wael SALAH HUSSEIN ALY (Université Trent, Ontario-Canada)
Enseigner/apprendre l'oral du FLE dans le contexte universitaire en Egypte 239
21. Hetenin Cavalo SILUÉ ; Konan KOUASSI ; N'Goh Koffi Michael YOMAN ; Arsène DJAKO (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
Systèmes pastoraux et conflits agriculteurs-éleveurs dans la sous-préfecture de Sirasso 255
22. Kalidou SY (Université Gaston Berger, St Louis-Sénégal)
Repenser le paradoxe de la diversité. Vers une approche sémiotique 272
23. Alexis TOBANGUI (Université Marien-Ngouabi, Brazzaville-Congo)
Jeunesse scolaire et téléphonie mobile au Congo-Brazzaville 290
24. Aboi François YANGRA (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
Analyse de la structure interne des constructions à "verbes légers" en Baoulé 304

ANALYSE DE LA STRUCTURE INTERNE DES CONSTRUCTIONS A ‘VERBES LEGERS’ EN BAOULE

Aboi François YANGRA

Département des Sciences du Langage & de la Communication
Université Alassane Ouattara
(Bouaké-Côte d'Ivoire)
yaboifrancois@yahoo.fr

Résumé :

Cet article pose la problématique des ‘verbes légers’ (light verbs) ou constructions lexicalisées en baoulé, une langue qui appartient à la grande famille kwa. Il s’agit donc ici, à partir des données recueillies, de décrire et de mettre en relief les propriétés sémantique et structurelle de ces combinaisons lexicalisées sur la base de la théorie générative. Il ressort des observations des données que les unités construites sont de nature différentes où la tête du syntagme obtenu est un prédicat défectif du point de vue thématique ; puisque le sens global de la construction ne peut se déduire de celui de ses composantes, et encore moins de celui du prédicat.

Mots clés : Construction, verbe, verbes légers, locutions verbales, structure interne

Abstract:

This work deals with the issue of light verbs or lexicalized constructions in baoulé, a language that belong to Kwa family. It emerges from analyses that constructed units have different nature where the head of the obtained phrase is a defective predicate from a thematic view point; since the global meaning of the construction is not able to be deduced from that of its components again less than the predicate. It is here about, from the descriptive theory, accentuating the semantic structural properties of those lexicalized combinations.

Keywords: Construction, verb, light verbs, verbal phrases, internal structure

Introduction

La description des langues naturelles à partir du modèle chomskyen obéit à des objectifs clairement définis. Cette description vise à élaborer une théorie capable de rendre compte des différents faits de langue.

En situation quotidienne de communication, les locuteurs d’une langue donnée utilisent plusieurs mécanismes psychologiques basés sur le lexique pour formaliser leurs intentions. Ces manipulations linguistiques font émerger des unités toutes faites que les spécialistes de la langue appellent les constructions à verbes légers désormais CVL (en anglais light verbs construction). Il s’agit en fait des combinaisons lexicalisées : Nom + verbe dans lesquelles le nom est syntaxiquement le sujet ou (le plus souvent) l’objet du verbe. Le sens global de la construction ne peut se déduire de celui de ses composantes. En réalité, dans la structure interne des constructions à verbes légers, l’on constate qu’elles sont produites à partir d’un verbe et d’une autre unité lexicale qu’on peut taxer de locutions verbales ou les traiter comme des cas d’incorporation syntaxique. L’incorporation ici du nom à la structure verbale fonctionne comme une sorte de verbe complexe.

Ces différentes considérations montrent que la question de la construction à verbes légers ou construction à ‘verbes support’ reste entière. D’ailleurs, cela constitue un

enjeu important dans la mesure où il y va d'une compréhension plus fine du système verbal de la langue en présence. Il est donc intéressant d'analyser ce type de construction comme le reflet d'une caractéristique générale partagée par les langues naturelles.

Il importe donc ici de faire ressortir les propriétés structurelles de ces prédicats complexes non sans aborder le champ sémantique qui en dégage

Les études portant sur la classification des peuples révèlent l'existence d'une soixantaine de langues dans le paysage linguistique ivoirien. Mais il est clair que ce chiffre peut être revu à la hausse ou à la baisse selon la définition objective que l'on sera à mesure de donner au concept de langue.

Les différentes langues, selon la classification de Greenberg (1963) se partagent quatre (04) aires linguistiques :

i- Le groupe kwa : Ce groupe se subdivise en langues akan et en langues kwa lagunaires.

ii- Le groupe kru : L'espace couvert par ce groupe comprend le kru oriental et le kru occidental.

iii- Le groupe mandé : Il y a d'un côté le mandé nord et de l'autre, le mandé sud.

iv- Le groupe gur : il a la particularité d'être réductible à deux langues, le sénoufo et le Koulango.

Ces quatre aires linguistiques (appartenant tous à la grande famille Niger Congo) se partagent tout le territoire ivoirien.

Le baoulé se retrouve dans l'aire kwa.

Cette étude porte sur quelques constructions verbales observées en baoulé. Elle s'inscrit dans le cadre de la morphologie lexicale. Le but visé à travers cette analyse, est la compréhension du processus de cette composition verbale dans la langue et leurs conséquences sur le double plan sémantique et structurelle.

La méthodologie adoptée est celle qui s'appuie sur une banque de données recueillies auprès d'informateurs du baoulé.

1. Des Propriétés constructionnelles à l'analyse syntaxique des verbes légers en baoulé

Dans la tradition linguistique du français, il y a une certaine tendance à assimiler les CVL à ce qu'on appelle « locutions verbales ». Ces types de constructions présents dans les langues naturelles ont fait et continuent à faire l'objet d'étude.

1.1. Les constructions de type Nom+ Verbe

Soit les exemples qui suivent :

1- a) áwè kũ lè
/ faim / / tuer/
« Avoir faim » / « le fait d'avoir faim »

b) làflè kũ lè
/ Sommeil / / Tuer/
« Avoir sommeil » / « le fait d'avoir sommeil »

c) nzwé kũ lè
/ Eau / / Tuer/
« Avoir soif » / « Le fait d'avoir sommeil »

2- a) bo kání

- / Trancher, / Plaie /
 « Se blesser »
 b) di jùmã
 / Manger/ Travail/
 « Travailler »
 c) jo kwlà
 / Faire / Merci/
 « Remercier »

Les exemples en (1) et en (2) ci-dessus sont des composés qui sont soit des constructions N+V pour le (1), soit V + N pour le second (2). Pour le deuxième cas, il s'agit des composés nominaux constitués d'une racine verbale suivi d'un nom au singulier.

En réalité, les exemples en (1) sont considérés comme des constituants nominaux. Il s'agit de N+N. c'est le verbe qui s'est nominaliser ; ce sont des verbaux nominaux. Pour GEERT B., (2009 : 23), ces types de composés sont qualifiés d'exocentriques « puisque le nom à droite n'est pas la tête du composé. Par exemple pour l'italien *lava-piatti* ('lave-vaisselle') ne dénote pas un certain type de *piatti* (assiettes) ; mais plutôt un instrument pour laver les assiettes ».

En (1) comme en (2), le sens global de la construction ne dérive pas de ses constituants. On pourrait alors parler de propriétés holistiques. Dans les cas ici, les deux propriétés holistiques à prendre en compte sont le sens « d'agent-instrument » et la classe lexicale des composés. On peut être tenté de dire que, par rapport à l'élément nominal qu'elles contiennent, les CVL constituent l'expression d'une valeur de dérivation. Par ailleurs, d'un point de vue lexical, on observe dans ces constructions un problème de *cooccurrence lexicale restreinte*. En effet, le nom, qui est en position de complément d'objet direct, sélectionne un verbe qui lui sert de support pour former un syntagme, une phrase correcte dans la langue. Ainsi, des noms peuvent sélectionner des verbes différents pour le but ; celui de former une suite d'unités phraséologiquement correctes comme en (2). Dans un cas comme dans l'autre, l'ordre des unités est primordial.

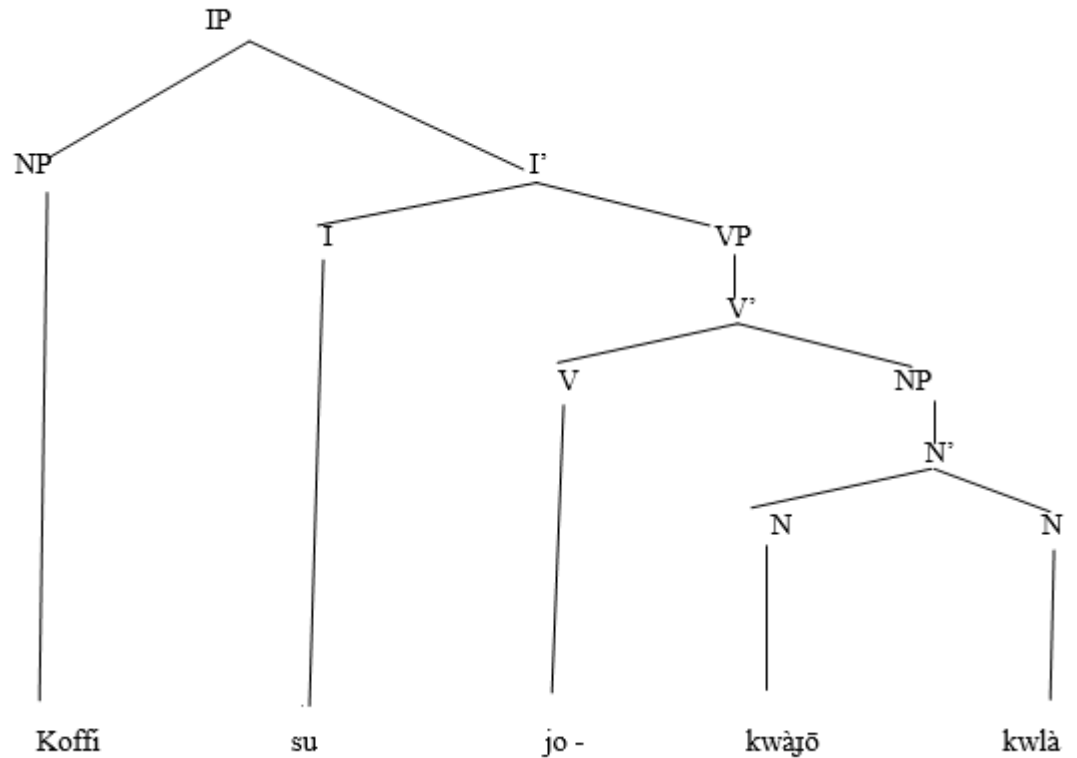
Considérons à présent cet autre énoncé en (3) :

- 3- kòfi sū jò kwàjō kwlà
 / Koffi / Prog/ faire/ Kouadjo/ Remercier/
 « Koffi est en train de remercier Kouadjo »

Sur le plan sémantique, on peut analyser l'énoncé ci-dessus comme mettant en jeu un prédicat constitué par la locution jò kwlà "remercier" ; ce prédicat ayant pour expansion le nom *kouadjo*.

Du point de vue syntaxique, nous avons un NP et un VP qu'on peut schématiser de la façon suivante :

4-



1.2. De la lexicalisation des syntagmes

DUBOIS & al. (2012 :277) définissent la lexicalisation comme « le processus par lequel une suite de morphèmes devient une unité lexicale. ». C'est un processus de *dégrammaticalisation*, un processus qui favorise le lexique au dépend de la grammaire. Soit les exemples qui suivent :

- 5- a) ndè fè jã lè
 / Affaire/ Bon/ Disposer/ Morp/
 « Avoir raison » / « Le fait d'avoir raison/
- b) kũnù jã jà lè
 / Ventre/ Douleur/ Avoir/ Morphème/
 « Avoir mal au ventre » / « Le fait d'avoir mal au ventre »
- c) srã sù làfi lè « Compter sur quelqu'un »
 / Quelqu'un/ Prog/ Dormir/ Morp

Dans ces exemples, la structure computationnelle des composés est identique à celle des syntagmes : la juxtaposition linéaire des constituants dans l'ordre verbe-objet. De même qu'un composé, un syntagme à deux ou plusieurs composants se construit par une jonction binaire récursive.

Pour Yves-Ferdinand BOUVIER (2000) cité par DIANE (2012), « *il est difficile de différencier intuitivement les composés des syntagmes, des locutions et des dérivés.* ». Mieux, les unités lexicales de la construction forment un bloc qu'il est très difficile de les déplacer ou de changer l'ordre de constitution. Si l'on essaie de faire des tests de manipulation, on obtiendrait des CVL inacceptables dans la langue comme en témoignent ces exemples :

- 6- a) * nālè ndêfè
- b) * làfilè srā sù

Il existe donc une certaine "intimité linguistique" entre les différents constituants dans le processus de formation des verbes légers.

2. De la perspective sémantique à la nature lexicale des CVL

2.1. Perspective sémantique sur les CVL

Le phénomène des constructions à verbes légers remet en cause la thèse selon laquelle « *le verbe représente toujours le prédicat sémantique de toute phrase. Si l'on accepte l'idée que, dans une CVL, c'est le nom « supporté » qui exprime le prédicat sémantique, il faudra convenir aussi que les actants syntaxiques (le sujet grammatical et les éventuels compléments) sont en correspondance avec les actants sémantiques (Agent, Patient, But etc.) du nom et non pas avec ceux du verbe* ». Margarita A. Ramos (1998 : 27). En clair, d'un point de vue sémantique, le verbe est dépouillé de tous ses attributs sémantiques en combinaison avec le nom ; mais que c'est le nom qui porte le poids sémantique.

Prenant l'exemple de l'espagnol avec *dar un paseo* "faire une promenade, se promener" et *hacer un viaje* "faire un voyage, voyager", Margarita A. Ramos (op cit) fait remarquer que ce sont les unités *un paseo* et *un viaje* qui portent la charge et toute la charge sémantique.

Qu'en est-il alors du cas du baoulé ?

Considérons les items ci-après :

- 7- a) fāgā nālè
 /Force/ Gagner/
 « Avoir la force/
- b) làflè kũlè
 / Sommeil/ Tuer/
 « Avoir le sommeil »
- c) jà nālè
 / Mal/ Gagner/
 « Avoir mal »
- d) nzwè kũlè
 / L'eau / Tuer/
 « Avoir soif »

En baoulé, nous avons des constructions de type N+V (cf 7). Ici, le nom joue le rôle de sujet du prédicat ; ce qui n'est pas le cas en espagnol. Dans un cas comme dans l'autre, le nom joue un rôle déterminant dans le jeu sémantique de la phrase. Le nom et le verbe sont en *collocation* où le verbe léger n'est qu'un outil lexical qui s'emploie à des fins morphologiques et syntaxiques en vue de permettre la construction de la phrase. Dans le phénomène de la collocation, le verbe est choisi en tenant bien sûr compte du nom pour qu'il joue pleinement son rôle de sujet grammatical ou de complément d'objet. On ne peut donc accepter ces occurrences dans la langue :

- 8- a) * nzwè pālè
 b) * làflè pālè
 c) * bo kwlà

Les exemples en (8) sont rejetés par les locuteurs de la langue. Dans le processus de formation des constructions à verbes légers, le verbe doit obligatoirement sélectionner un nom qui lui est vraiment compatible. Il y a donc une restriction de sélection des éléments dans la chaîne syntaxique. Par ailleurs, il doit exister une relation sémantique entre le verbe et son argument interne ou externe. Ainsi, toute CVL, dans lequel un verbe assigneur de théta-rôles ne possède pas d'arguments à qui assigner, est rejeté.

La théorie des théta-rôles est l'un des modules formulé par NOAM Chomsky (1969) pour la description des langues naturelles. Elle étudie l'attribution des rôles sémantiques aux syntagmes à l'intérieur des d'une phrase. Elle met en évidence les relations sémantiques qui existent entre le prédicat et ses arguments aussi bien externes qu'internes.

Les théta-rôles dans le cadre des CVL peuvent se résumer comme suit :

- 9-
- a- Le thème: C'est l'entité qui subit une action ou qui est affectée d'un changement d'état, de lieu.
 - b- L'agent: c'est l'initiateur d'une action.

2.2. De la nature lexicale des constructions à verbes légers

Dans cette section nous abordons une autre manifestation des CVL. Il s'agit d'une catégorie qui fait référence à la classe de mots dont la construction en verbes légers relève de l'assemblage de plusieurs unités de nature différente. Cela concerne des morphèmes dont la combinaison s'apparente à une CVL. Quelles sont alors les implications sémantiques et morphologiques qui en ressortent lors de la formation de ces combinaisons ? Répondre à cette interrogation revient à aborder la question des adverbes en baoulé.

Nous avons vu jusqu'ici les combinaisons N+V ou V+N dans lesquelles le nom est syntaxiquement le sujet ou (le plus souvent) l'objet du verbe. Comme on le voit, c'est le nom qui accompagne toujours le Verbe pour la construction des verbes légers. Mais, il peut arriver que l'adverbe soit un des éléments constitutif de la combinaison.

La grammaire traditionnelle définit l'*adverbe* comme un mot qui accompagne un verbe ou un adjectif pour en modifier ou en préciser le sens.

Considérons les exemples suivants :

- 10- a) làft sù « Compter sur »
 b) kpè sù « Diminuer »
 c) fènù « être content »
- 11- a) flālè « Dégouter »
 b) cèlè « Scinder »

Dans les langues où on reconnaît une classe grammaticale d'adverbes, on peut la définir comme une classe de morphèmes spécialisés en fonction de circonstant.

Dans les cas (10) et (11), on remarque que les *sù* « sur », *nù* « dans » et *lè* « là » occupent la position syntaxique qui est la leur. En effet, ces différentes unités sont suffixées au verbe comme le montrent ce qui suit :

- 12- a) làft + ...+ sù

b) fè +...+...+ nù

c) cé + lè

Si nous prenons *sù* « sur », *nù* « dans » et *lè* « là », ils apparaissent du fait de leur sens dans des positions syntaxiques qui à elles seules pourraient caractériser un morphème adverbial ; ils peuvent sans restriction autre que sémantique occuper dans des combinaisons les positions des nominaux. Les positions vides représentées par les trois points (...) signifient simplement que dans cette situation d'interaction, il doit avoir nécessairement Nom ayant le trait [+].

Considérons à présent les deux mots *sò* et *sà* qu'on traduit souvent tous les deux par "ainsi". Nous constatons que :

i- *sà* ne se rencontre que comme déterminant facultatif d'un segment adjectival ou verbal, qui plus est mérite d'être considéré comme un adverbe ;

ii- *sò* se rencontre aussi dans les positions caractéristiques du nom ; comme l'illustre bien les énoncés suivants :

13- a) jaci sò
 / Cesser/ Cela/

“Arrête de faire ça”

b) ī sò tì kpà
 / Sa/ Manière/ Aux/ Bon/

“C'est bien comme ça”

Au regard de ces exemples, on remarque que, ce que l'on considère comme un adverbe est similaire aux situations où le verbe "s'accouple" avec un nom pour former le verbe léger si bien que l'on est tenté de se demander s'il s'agit vraiment d'adverbe.

Conclusion

La problématique des constructions à verbes légers est un fait de langue qui n'échappe pas aux langues naturelles. Cette situation fait référence aux constructions lexicalisées de type N+ V, V+N où le nom est syntaxiquement le sujet ou (le plus souvent) l'objet du verbe. Le sens global de la construction ne peut se déduire de celui de ses composantes. La fonction principale de ces types de verbes consiste à servir de support syntaxique au nom qui exprime un prédicat sémantique

En baoulé, l'incorporation du nom à la structure verbale fonctionne comme une sorte de verbe complexe.

Mieux, les analyses ont montré qu'en plus du nom habituel, le verbe, qui a trait [-fort] s'accompagne souvent d'adverbes pour former la combinaison. Le prédicat sémantique dans cette langues peut donc se réaliser autant par verbe que par un adverbe ou un nom. D'un point de vue sémantique, on peut dire que le verbe a un signifié *vide* avec le nom ou l'adverbe ; mais que ce sont les unités qui accompagnent le verbe qui portent le poids sémantique.

Références Bibliographiques

Abeille, A., (1988). "Light verb constructions and extractions out of NP tree adjoining grammar " in Papers from the Regional Meeting, 24,1, Chicago : Chicago Linguistic Society

Abney, S., (1987). The English noun phrase in its sentential aspect, Thèse de Doctorat, Cambridge, MIT Press.

Bouvier, J., Y., (2000). *Définir les composés par opposition aux syntagmes*, www.unige.ch.

Di Sciullo, A-M, Rosen S.T, (1991). Constructions à prédicats légers et quasi légers, *Revue québécoise de Linguistique*, 20(1)

Anscombre, J-C., (1996). ‘‘Morphologie et Représentation événementielles : les cas des noms de sentiment et d’attitude’’ *Langue française*

Bony, Y., J., (2009). *La Structure de DP dans les langues Kwa*, in Revue n°3 du Laboratoire des théories et Modèles linguistiques, Université de Cocody, www.ltml.ci.

Chanrard, J., (1983). ‘‘ Les verbes supports en ancien français : « donner » dans les œuvres de chrétien de Troyes’’ *Linguisticae Investigations*

Clas, A. (Réd) (1992). *Le mot, les mots, les bons mots, Montréal* : les Presses de l’Université de Montréal

Fradin, B. (2003). *Nouvelles approches en morphologie*, Paris : Presses universitaires de France

Gross, G. et Valli A. (1991). ‘‘ Déterminant zéro et verbes supports en moyen français et français moderne’’ , *Langages*

Marchello, N.C., (1996). Les verbes supports en diachronie : le cas du français, *Langages*, 121

Kpli, Y.K J-F., (2008). ‘‘La problématique du sens en Grammaire méta opérationnelle’’ ,in Revue n°1 du *Laboratoire des théories et Modèles linguistiques*, Université de Cocody, www.ltml.ci.

Ramos, M. A, (1998). *Etude Sémantico-Syntaxique des constructions à verbes support*, Département de linguistique et de traduction, Faculté des arts et des sciences, Université de Montréal